



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : @cgtnmca

Nice, le 4 janvier 2021

Objet : Demande de la réouverture en continu du centre d'hébergement temporaire El Nouzah

Madame la Vice Présidente du CCAS,

Le 15 décembre 2020, le confinement a été levé par le gouvernement. Samedi dernier, un couvre-feu a été instauré dès 18h dans notre département afin de maintenir des mesures de protection dans le cadre de la crise sanitaire liée à la COVID-19.

Les agents du CCAS de la Ville de Nice ont reçu comme directive du Directeur Général des Services, dans sa note du 16 décembre 2020, de « maintenir pour le moment les différentes mesures prises pour protéger les agents de la collectivité ».

Afin de limiter les contaminations dans les différents établissements et structures du CCAS de la ville de Nice, les services de la Direction de l'Inclusion Sociale et de l'Accès aux Droits ont continué à fonctionner avec les mêmes précautions et aménagements concernant l'accueil, l'accompagnement et l'hébergement du public en situation de grande précarité, notamment avec le maintien de l'ouverture en journée du CHUH et CHUF et l'accueil limité à 60 usagers par jour sur l'accueil de jour, dont 30 simultanément.

Nous sommes donc étonnés de constater que le centre d'hébergement temporaire El Nouzah, qui accueillait en continu, nuit et jour durant toute la pandémie, 34 usagers sans domicile stable, soit fermé en journée depuis le 15 décembre au matin.

Les raisons de cette fermeture, à priori d'ordre budgétaire, nous laissent perplexes.

En effet, les personnes hébergées à El Nouzah ne peuvent pas se rendre sur le CAJ, au vu des restrictions appliquées sur cette structure. Les usagers se retrouvent donc livrés à eux-mêmes en cette période hivernale et de crise sanitaire.

Les personnes vivant dans la rue sont particulièrement fragilisées et il serait juste de les soutenir et les protéger au mieux en leur offrant un accueil 24H/24.

Les agents en charge de ce public expriment leur malaise face à cette situation qui leur ne permet pas de traiter avec dignité les usagers.

Nous vous demandons de bien vouloir étudier la possibilité de réouvrir le centre d'hébergement temporaire El Nouzah en continu, jusqu'à la fin de la crise sanitaire.

En vous remerciant par avance des suites réservées à la présente, veuillez recevoir, Madame la Vice Présidente du CCAS, l'expression de nos salutations distinguées.

P/ le Syndicat CGT NMCA
le Coordinateur CCAS

RENAULT Andrew